



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 38687

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la vive émotion qu'a pu susciter, au sein de la profession viti-vinicole, la campagne de dénigrement parue dans la presse et ayant assimilé, dans un débat simplificateur, le vin à la drogue. Il est important de ramener ce débat à un climat plus serein. Dans ce but, devrait être mis en place un groupe de travail commun entre les services du ministère de la santé et les professionnels qui, seul, pourra prendre la réelle dimension du problème et envisager des mesures vraiment efficaces. A la lumière de statistiques scientifiques et sociologiques, ce groupe de travail pourra fonder les orientations d'une véritable politique de la santé publique, notamment en matière de prévention des dépendances. La profession viti-vinicole se déclarant prête à travailler au sein de ce groupe, il souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet et savoir dans quels délais il envisage de mettre en place ce groupe de travail.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38687

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 1999, page 7096